



# Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

**Session du 13 mai 2019**

**Sessione di u 13 di maghju di u 2019**

**Rapport N° 2019-20**

**Raportu N° 2019-20**

## **Rapport du Président de la Chambre des Territoires** **Raportu di u Presidente di a Camera di i Territorii**

**Objet :** **Création d'un groupe de travail pour l'évolution statutaire de la Chambre des Territoires**

**Oggetu :** **Creazione di unu gruppu di travagliu per l'evuluzione statutaria di a Camera di i Territorii**

Lors de la séance d'installation le 16 avril dernier, j'avais pu vous faire part de mon insatisfaction, partagée, sur les statuts de la Chambre des Territoires tels qu'adoptés in fine par le Gouvernement, malgré la délibération n°17/282 du 21 septembre 2017 de l'Assemblée de Corse, proposant un certain nombre d'amendements.

Après un an d'activité, après avoir laissé cette institution se mettre en place, politiquement, administrativement, il était enfin possible de pouvoir dresser un bilan de son fonctionnement et tirer les conclusions de ce qui avait finalement fonctionné et de ce qui avait moins bien fonctionné et sur quoi nous devenons fondés à demander des adaptations.

Il serait ainsi intéressant de reprendre l'amendement relatif à la représentation des territoires, communément reconnue comme insuffisante, pour l'élargir à tous les présidents des Communautés de communes ; celui sur l'égalité homme/femme qui faisait également déjà partie de nos premières demandes, avec la question de l'élargissement des compétences de la Chambre des Territoires au-delà de celles dévolues aux Conférences territoriales de l'action publique et qui n'ont pas été retenues dans le décret n° 2017-1684 du 14 décembre 2017.

J'avais également indiqué lors de l'adoption du règlement intérieur que le dispositif en vigueur concernant le remboursement des frais des élus siégeant en tant que représentants des Communautés de communes et représentants des maires n'étaient pas acceptables et qu'il fallait le faire évoluer.

M. Paul-Joseph CAITUCOLI avait également fait part d'une proposition de structuration visant à créer un Comité d'animation permanent en dehors de la présence des Conseillers exécutifs et Conseillers à l'Assemblée de Corse afin que les travaux puissent se poursuivre en dehors des réunions plénières trimestrielles.

D'autres propositions pourraient émerger par ailleurs que ce soit sur la gouvernance, le fonctionnement ou sur les modalités de représentation des territoires.



## Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

Je vous propose donc, de réunir un groupe de travail afin d'engager une réflexion sur la réforme du statut de la Chambre des Territoires que nous pourrions assez rapidement soumettre au Gouvernement.

Un groupe de travail ayant déjà créé pour rédiger le règlement intérieur, je vous propose de le conserver et de l'élargir à de nouveaux membres qui ne s'étaient pas inscrits lors de sa création le 16 avril dernier.

Pour mémoire étaient membres de ce groupe de travail :

- Paul-Joseph CAITUCOLI
- Henri FRANCESCHI
- Pierre MARCELLESI
- François-Marie MARCHETTI
- Jean-Luc MILLO
- Louis POZZO DI BORGIO
- François TATTI
- Petr'Antone TOMASI

*Vi pregu di deliberà ne.*

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.